



SAINTE MARIE LA MER Place Pierre ROIG

Noël des NEIGES

2025

30 et 31 décembre dès 18h

Concerts & DJ Sets

Déambulations - Animations enfants

Restaurations - Chocolats chauds

HenRIC.

LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter le numéro 70 de notre journal communal « Le Lien », qui, comme à chaque édition, revient sur les actions menées par la municipalité : travaux, environnement, social, jeunesse, culture et animations. Ce journal se veut le reflet de la vie de notre commune et de l'engagement de chacun pour la faire avancer.

Nous abordons ce mois de décembre avec enthousiasme, prêts à entrer pleinement dans la période de préparation des fêtes de fin d'année. C'est un moment chaleureux, festif, qui permet à chacun de partager de beaux instants avec ses proches grâce à un petit coup de pouce du Père Noël.

Sainte Marie la Mer, vous le savez, vit toute l'année au rythme de ses animations. Après le mois des conférences, nous faisons résonner notre projet culturel avec le programme exceptionnel « Un violon à la mer », qui continue de créer du lien entre les habitants.

Depuis trois ans désormais, la Noche des Neiges, du 30 au 31 décembre, est devenue un rendez-vous incontournable. Elle nous offre une soirée familiale et conviviale le 30, puis un grand moment festif le 31 pour célébrer ensemble le passage à la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.

L'année qui s'annonce sera particulière, car marquée par des échéances électorales. À ce titre, je rappelle que l'action municipale demeure pleinement guidée par le principe de recherche de l'intérêt général. Conformément aux obligations qui s'imposent aux élus comme à l'administration communale, ce journal se limite à présenter la gestion de la commune et les projets en cours, sans entrer dans le débat électoral. Notre priorité reste la continuité du service public et une information claire, loyale et accessible pour l'ensemble des habitantes et des habitants.

En cette période de fêtes, je souhaite que ces moments chaleureux de fin d'année vous apportent sérénité, convivialité et bonheur auprès de ceux qui vous sont chers. Que 2026 soit pour vous une année lumineuse et porteuse d'espoir.

*Très chaleureusement
à toutes et à tous*

Edmond JORDA

Encore une excellente année pour la qualité de l'eau de baignade à Sainte Marie la Mer



► Les résultats officiels de l'ARS Occitanie viennent de paraître : pour la quatrième année consécutive, **toutes les eaux de baignade de Sainte Marie la Mer sont classées "EXCELLENTES"**.

Ce classement s'appuie sur les analyses réalisées tout au long de la saison estivale, confirmant une nouvelle fois la qualité remarquable de

notre littoral. Depuis 2021, les contrôles réguliers effectués par l'ARS et des laboratoires agréés attestent de la pureté et de la sécurité de l'ensemble des zones de baignade.

Tout l'été, la "météo des plages" publiée sur la page Facebook officielle de la ville a permis de suivre chaque semaine les résultats des prélèvements. Ces informations rassurent habitants et vacanciers en garantissant une baignade en toute sérénité.

Les résultats complets sont consultables sur le site du Ministère chargé de la Santé : baignades.sante.gouv.fr.

Cette nouvelle reconnaissance récompense le travail quotidien des services municipaux, la vigilance des autorités et le comportement responsable de la majorité des usagers qui contribuent à préserver la propreté et la beauté du littoral.

Grâce à cette mobilisation collective, Sainte Marie la Mer confirme son engagement pour un environnement sain, durable et accueillant.

Rendez-vous l'été prochain pour profiter, en toute confiance, d'une eau de baignade sous l'égide du Pavillon Bleu.

Érosion plage du Spot : mesures de sécurité et actions à venir



La plage du spot après les derniers coups de mer.

► Suite aux violents coups de mer des 4, 5 et 6 novembre, puis des 13 et 14 novembre, la plage du Spot, située au nord du 4^{ème} épis, a subi une érosion importante. **Ce phénomène reste toutefois habituel pour la saison et se répète depuis de nombreuses années.** La commune suit donc avec une attention particulière l'évolution de ce secteur sensible du littoral.

Afin de garantir la sécurité des promeneurs et des usagers, Monsieur le Maire a pris un arrêté interdisant l'accès à cette portion de plage durant

tout l'hiver. Cette mesure préventive vise à éviter tout risque lié à l'instabilité du terrain.

La communauté urbaine, compétente en matière de gestion du trait de côte, a été immédiatement informée. Des agents de PMM se sont rendus sur place pour constater l'étendue des dégâts. Ils ont procédé à la récupération des ganivelles endommagées et étudieront les solutions techniques envisageables pour maintenir un dispositif de protection efficace. L'objectif est

de consolider le baladoir pour le début de l'année 2026.

Concernant la reprise des enrochements ainsi que le réensablement de ce secteur, les travaux sont d'ores et déjà programmés pour le printemps 2026.

Comme toujours, les agents communaux et la municipalité restent vigilants et mobilisés pour suivre l'évolution de la situation et intervenir en cas de besoin.

Nicolas FIGUERES

Adjoint en charge du littoral

Le PLUiD de Perpignan Méditerranée Métropole : une démarche intercommunale, une voix communale préservée

► Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiD) de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (PMM-CU) est désormais finalisé et entre dans sa phase décisive : l'enquête publique. Ce document d'urbanisme, élaboré à l'échelle de l'intercommunalité, fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et de cadre de vie pour les années à venir.

Un processus collaboratif :

Bien que la gestion du PLUiD relève de la compétence de PM-MCU, la commune de Sainte Marie la Mer a activement participé à son élaboration. Le Conseil Municipal, porteur des attentes et des spécificités locales, a formulé des observations pour adapter le projet aux réalités et aux aspirations des Sainte-Marinois. Parmi les points soulevés figurent notamment :

- Le retour aux hauteurs de construction actuelles sur le secteur de la plage, afin de préserver l'équilibre paysager et l'identité du littoral,

- La caractérisation du volet environnemental du port, situé en zone urbaine, pour concilier développement économique et respect des écosystèmes,

- Les règles relatives aux secteurs d'habitation de plein air, pour assurer une intégration harmonieuse dans le tissu urbain et naturel et assurer leur pérennité.

Dans le cadre du PLUiD, la commune a également demandé la requalification du secteur accueillant le stade, passant d'un classement en zone UG à une zone UC. Ce choix traduit la volonté municipale d'accompagner le développement de nos équipements sportifs et d'offrir aux associations comme aux habitants des infrastructures modernes et adaptées. Ce nouveau zonage permettra en effet la construction des tribunes et des vestiaires nécessaires à la pratique sportive, tout en s'inscrivant dans une démarche cohérente d'aménagement urbain. La commune porte un projet global pour ce secteur, visant à renforcer son

attractivité, améliorer le cadre de vie et organiser harmonieusement les espaces publics, résidentiels et sportifs. Ce changement va ainsi dans le sens d'un développement maîtrisé, au service du dynamisme et du bien-être des Sainte-Marinois.

Un avis favorable et constructif :

Lors de sa séance du 8 octobre 2025, le conseil municipal a émis un avis favorable à l'adoption du PLUiD, tout en insistant sur l'importance de prendre en compte ces observations. Une démarche qui témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur d'un urbanisme concerté, respectueux des particularités locales et des attentes des habitants.

Prochaine étape, l'enquête publique :

Le PLUiD est désormais consultable en mairie, où il sera soumis à l'examen du public. À la date du 28 novembre, un commissaire enquêteur sera présent pour recueillir les remarques et propositions des citoyens. Une occasion pour chacun de s'informer et de

contribuer à l'avenir de Sainte Marie la Mer.

Sainte Marie la Mer, entre mer et montagne, continue de cultiver son art de vivre méditerranéen, alliant préservation de son patrimoine et dynamisme touristique. Le PLUiD s'inscrit dans cette vision, pour un développement maîtrisé et durable du territoire. Rendez-vous en mairie pour découvrir le document et participer à l'enquête publique !



Alexandre LECAT

Adjoint à l'aménagement urbain, PLU, DICRIM, PCS et gestion des déchets

TRAVAUX & EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

La salle des fêtes fait peau neuve !

► Les principaux travaux de rénovation de la salle communale Saint-Exupéry, incluant l'espace Marcelle Salvy, sont désormais achevés, pour le plus grand plaisir des habitants et des associations qui la fréquentent.

Ces derniers mois, le chantier a avancé à grands pas. Après la

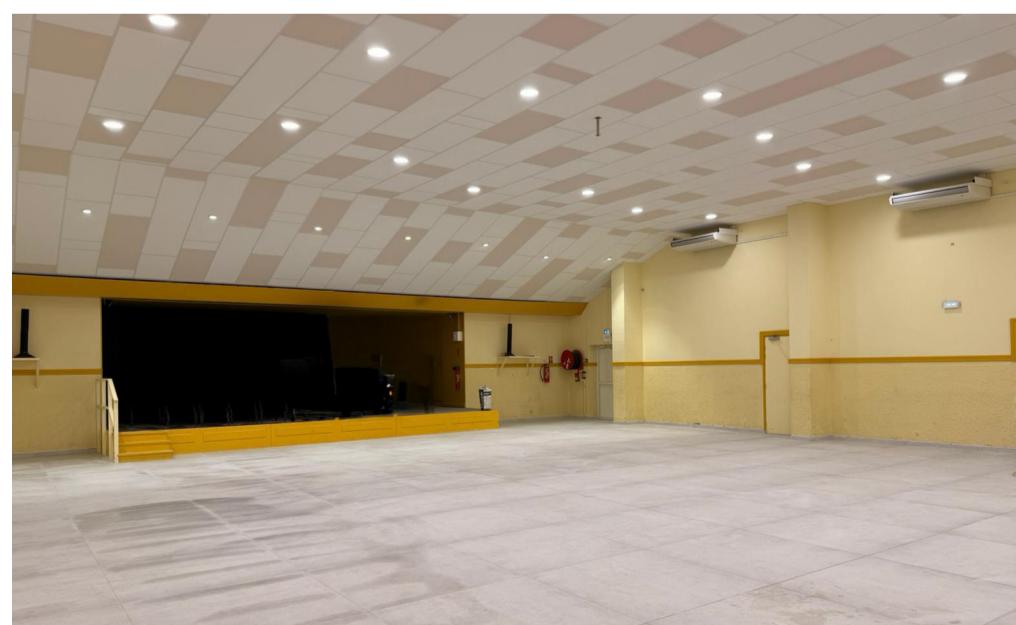
pose d'un nouveau carrelage, élégant et harmonieux – identique dans la grande salle des fêtes et dans la salle Marcelle Salvy – les équipes ont poursuivi leur travail avec l'application d'une peinture fraîche, apportant luminosité et modernité à l'ensemble de l'espace.

De nouveaux rideaux ont également été installés, venant parfaire cette rénovation attendue et offrir une ambiance chaleureuse et soignée à la salle, qui en avait bien besoin.

Cette remise à neuf marque une étape importante pour ce lieu emblématique de la vie

locale : un espace rénové, plus confortable et plus accueillant, prêt à recevoir prochainement événements, associations et moments de convivialité.

La municipalité se réjouit de cette transformation et remercie l'ensemble des équipes mobilisées pour la qualité de leur travail.



Un carrelage tout neuf pour la salle communale.



La salle Marcelle SAUVY rafraîchie.

Protection contre les inondations : le nettoyage des avaloirs et des puits secs.



► Nos actions avant l'hiver : les équipes du Service Technique se sont mobilisées ces dernières semaines pour assurer le nettoyage des avaloirs et des puits secs.

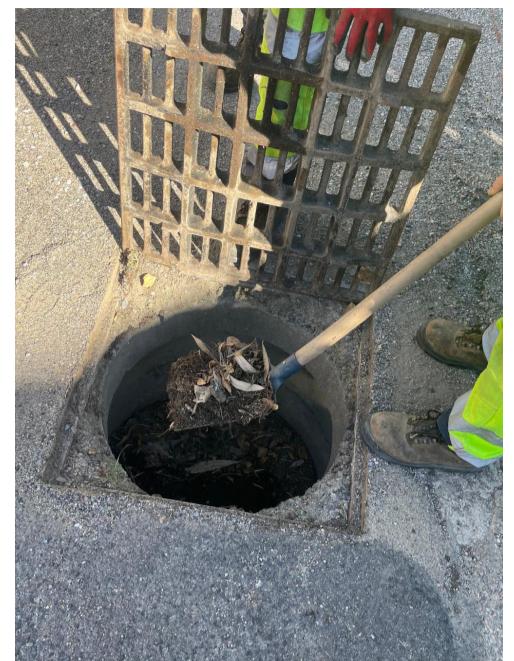
Une mission essentielle pour garantir le bon écoulement des eaux pluviales durant la saison automne/hiver et prévenir les risques d'inondation, afin d'assurer la sécurité de tous les habitants.

Cette action locale vient en complément des interventions de Perpignan Méditerranée

Métropole, actuellement mobilisée sur le curage du cuvelage de l'avenue du Maréchal De Lattre De Tassigny.

Les équipes interviendront ensuite sur l'Achau Nobe (du Lavoir au stade) puis sur l'Achau Vella.

Un grand merci à toutes les équipes pour leur travail de terrain et leur engagement au service de notre commune !



Le stade Louis Carrère passe au LED

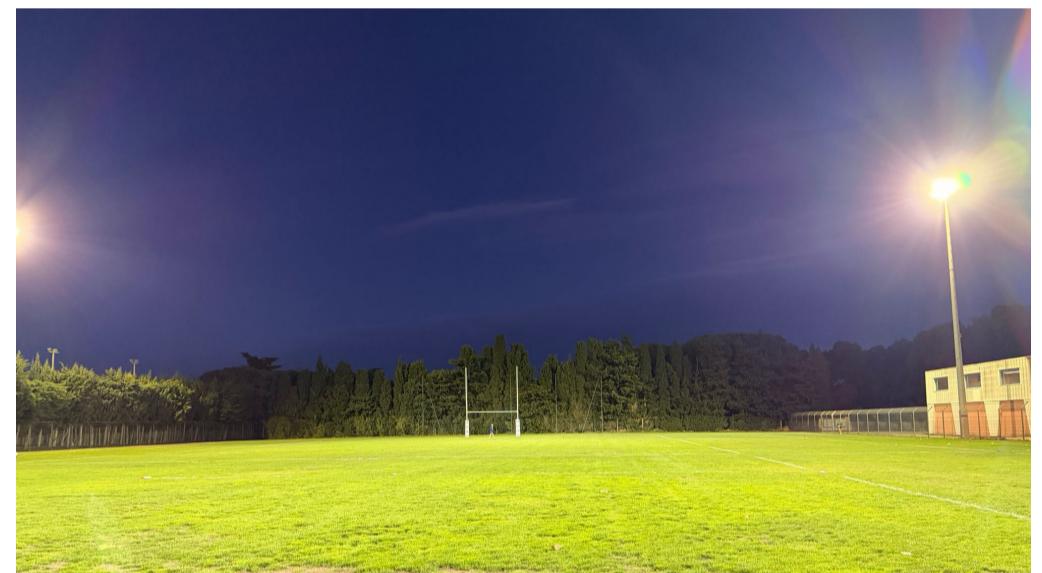
► La rénovation du stade a franchi une étape importante avec l'installation complète d'un nouvel éclairage LED. Plus performant, durable et économique en énergie, ce système modernise le site tout en offrant un meilleur confort visuel aux sportifs.

Réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du SYDEEL et mise en œuvre par l'entreprise ECL, cette installation apporte un vrai plus au quotidien.

Nos jeunes rugbymens vont désormais pouvoir s'entraîner sous les feux des projecteurs, dans des conditions encore plus agréables et adaptées à leurs besoins.

Une belle amélioration pour nos infrastructures sportives, qui continuent d'évoluer au service de tous les usagers !

Cette rénovation est subventionnée par le SYDEEL 66 et l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 16 161.34€.



PORT DE SAINTE MARIE LA MER

Commercialisation janvier 2026 emplacements à flot et à sec



- **53 emplacements à flot pour des bateaux de 5 à 12 m***
- **40 places en poste à sec pour des unités jusqu'à 12 m***
- **60 places en poste à sec pour des unités sur remorque jusqu'à 7 m**

*tirant d'eau 1,50m max.



info@portsaintemarie66.com - Tel : 04 68 80 51 02

Zoom sur le **Conseil Municipal des Enfants**

Un séjour à Paris inoubliable !

► Cette année, la mairie a eu le grand plaisir d'offrir et d'organiser un séjour à la capitale pour les membres du CME. Le départ a eu lieu le jeudi après-midi 02/10/2025 pour un retour le 05/10/2025 en soirée.

Ils étaient dix-sept à vivre et partager cette belle découverte de Paris, et pour certains d'entre eux pour la première fois. Ils ont pu visiter le Sénat : sa richesse architecturale, ses ornements luxueux, son mode de fonctionnement et son histoire.

Ils ont découvert et marché aux pieds des plus grands édifices qui font la fierté de la France : la Tour Eiffel, le parvis de Notre Dame de Paris, l'hôtel de ville de Paris, l'Arc de Triomphe, les jardins du Louvre, les Champs Elysées...

Lors de la promenade en bateau-mouche sur la Seine, ils ont pu les voir sous un autre angle, mais toujours aussi impressionnantes. Le séjour leur a également permis de visiter le Muséum d'Histoire

naturelle et de parcourir le zoo de Vincennes.

Au final, nos petits Sainte-Marinois du CME sont rentrés avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs inoubliables.

France LEROY-PERALS

Adjointe à la Jeunesse, CME,
et Junior Association



Retour sur les élections du Conseil Municipal des Enfants

► Après deux semaines de campagne pour les élèves candidats au CME, l'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Sainte Marie la mer s'est déroulée le 16/10/2025.

Les douze nouveaux membres élus pour l'année 2025/2026 sont donc par ordre alphabétique : Blay Baptiste, Bringuier Louis, Collomb Valentin, Coronat Elise, Hubert Manicolo Jade, Iuvinala Kalyssa, Lasnier Ilana, Oliver Rouby Alice, Ostermann Marley, Perez Maé, Puchly Jayzy et Seuzaret Mylia.

Félicitations à tous, merci aux enseignants et au service jeunesse pour leur accompagnement.

Après un entretien devant un jury, les quatre candidats retenus sur les six postulants se sont présentés à l'élection du maire.

Cette dernière s'est déroulée le 16/11/2025 à la médiathèque dans la salle du conseil municipal de leurs aînés.

Le résultat des urnes a désigné Mylia comme la nouvelle Maire. Lucie, la maire sortante, était là également pour passer le flambeau à la nouvelle équipe.

Ce fut un grand moment d'émotion avec quelques larmes de joie, signe d'un engagement fort de nos petits Sainte-Marinois, citoyens en herbe.

En espérant avoir le plaisir de vous voir nombreux participer à leurs actions futures et voir le résultat de leur travail pour leur commune.

France LEROY-PERALS

Adjointe à la Jeunesse, CME,
et Junior Association



Le discours de Mylia, nouvelle Maire du CME.

Commémoration du 11 Novembre : un hommage solennel et partagé



► Mardi 11 novembre, de nombreux Sainte-Marinois et Sainte-Marinoises se sont réunis pour la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, rendant hommage à tous les morts pour la France.

En présence de Monsieur le Maire, des membres du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants, la cérémonie s'est déroulée dans un climat

de recueillement et de respect. Étaient également présents les sapeurs-pompiers, la gendarmerie de Canet-en-Roussillon, les représentants du Comité du Souvenir Français, la réserve civile, ainsi qu'un grand nombre d'habitants venus témoigner leur attachement au devoir de mémoire.

Après le dépôt de gerbes et la lecture des messages officiels,

à l'initiative du Souvenir Français, la médaille militaire a été remise à Monsieur Michel VILA, en reconnaissance de son engagement et de son parcours exemplaire.

Cette matinée du souvenir s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert à la salle Pabirans, où chacun a pu prolonger les échanges dans une atmosphère conviviale et fraternelle.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants et des partenaires pour leur présence et leur implication dans la réussite de cette commémoration, symbole de mémoire, de transmission et d'unité.

La saison PRIMAVERA est de retour !



OUVERTURE DE LA BILLETTERIE À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE 2025 POUR LES SAINTE-MARINOIS ET LE 17 DÉCEMBRE 2025 POUR TOUS

Renseignements et billetterie [www.saintemarielamer-tourisme.com](#)
Service Culture & Animation
Office de tourisme
Tél. 04 68 80 14 00

La municipalité se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute animation sans préavis - Licences L-D-21-6976 / L-D-21-3515 / L-D-21-3548



Nouveau look pour le site internet de la ville !

Nouveau site web

www.saintemarielamer.com



► Après des mois de travail, le site de la mairie s'est refait une beauté avec une refonte totale de son design : plus épuré, plus moderne, plus intuitif, découvrez-le !

www.saintemarielamer.com

Halloween : une après-midi terriblement réussie à Sainte Marie la Mer

► L'esprit d'Halloween a soufflé sur Sainte Marie la Mer ! Vous avez été très nombreux à venir profiter de l'animation proposée par la Ville, déguisés dans vos costumes les plus effrayants, pour une après-midi placée sous le signe de la convivialité et du divertissement.

Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont pu profiter des stands de maquillage, des sculptures sur ballons, du dance floor et des jeux gonflables qui ont animé ce vendredi 31 octobre.

Les rires, les cris et les déguisements hauts en couleur ont donné au village des allures de fête fantastique.

L'après-midi s'est poursuivi, après 19h, avec le célèbre « couloir de la peur », organisé par l'association Trésorix. Une expérience frissonnante qui a fait vibrer les plus grands !

L'événement a été immortalisé bénévolement par les membres de l'association Ste Marie Photographie, que nous remercions chaleureusement pour leur implication.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des participants pour leur enthousiasme et leur esprit festif, ainsi que toutes les équipes et associations mobilisées pour la réussite de cette belle journée.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition d'Halloween... encore plus effrayante !



La Maria Sancta de la Assompció



► Notre vierge paroissiale est partie pour quelques temps en centre de conservation et de restauration du patrimoine du Conseil Général.

Nous rappelons aux habitants de Sainte Marie la Mer que, dès 2010, la commune avait lancé une importante campagne de restauration de l'Eglise paroissiale Notre Dame des Anges. Les interventions sur le bâtiment ont mis en évidence la nécessité d'entretenir et restaurer les objets décoratifs. Pour ce faire, la commune a inscrit ses différentes restaurations dans le programme "Plan-objets 66", initié par le Conseil général en 2002, qui permet alors de bénéficier d'un financement tripartisme : DRAC / Région / Conseil Général.

Cette année, nous avons voulu terminer la restauration des statues du retable de la Vierge de l'Assomption. Le contrat du retable se trouve aux archives départementales des P.O. Sous la côte G.874, on peut lire le contrat passé le 9 aout 1610

concernant "al retaula del alta mayor de la parrochial iglesia del lloch de Ste Maria la Mar sots invocatio de Maria Santa".

En résumé, l'architecture de l'œuvre sera exécutée par le maître Barufet, quant au sculpteur Ugo Perret, il sera en charge de toute la partie sculpture du retable, en particulier la "Maria Santa de la Assompcio". La réalisation de cette oeuvre durera 15 mois.

Nous attendons patiemment le retour de la Vierge et continuons le travail d'entretien de l'héritage de nos aïeux.

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation

Un automne sous le signe de la culture et de l'histoire

► Le cycle culturel "Histoire d'automne" a une fois de plus tenu toutes ses promesses, en proposant quatre conférences aussi enrichissantes que variées. Au total, se sont 250 curieux, passionnés d'histoire et amateurs d'art qui se sont retrouvés pour partager des moments de découverte et d'échanges autour de notre patrimoine, d'ici et d'ailleurs.

La première rencontre a été animée par **M. Bernard Rieu**, auteur catalan passionné, qui a invité le public à un véritable voyage dans le temps. À travers son exposé sur les tours à signaux du pays catalan, il a dévoilé les secrets de ces constructions emblématiques, témoins de la vigilance et de la communication médiévale dans nos territoires.

Le second rendez-vous a permis à **M. Jean-Pierre Bobo**, professeur d'histoire à Perpignan, de faire revivre la mémoire de notre montagne sacrée, théâtre d'événements

tragiques et héroïques durant la Seconde Guerre mondiale. Une conférence émouvante, retraçant le rôle de ce lieu symbolique, à la fois terre de lutte, de passage, de liberté et de refuge.

Changement de décor lors de la troisième rencontre, avec **M. Lionel Sanchez**, docteur en histoire et civilisations des mondes anciens. Le public a embarqué sur les traces des Grecs et de leur conquête de la Méditerranée, explorant la diffusion de leur culture, de leur art et de leur religion, qui continuent d'inspirer notre monde contemporain.

Enfin, le cycle s'est clôturé en beauté avec **Pauline Trougnou**, qui a proposé une conférence passionnante sur l'histoire de l'art. À travers les regards croisés de Foujita et Buffet, elle a révélé les contrastes et les correspondances entre deux artistes aux univers singuliers et profondément humains.

Un grand merci aux intervenants pour la qualité de leurs présentations et à tous les participants venus nombreux partager cette belle aventure culturelle !

Ce cycle automnal, riche en découvertes, confirme une nouvelle fois la vitalité culturelle de notre commune.



Présentation-dédicace de Dominique Malis

► La commune a récemment accueilli Dominique Malis à l'occasion de la présentation et dédicace de son ouvrage Et au bout du chemin... l'écriture d'une vie. Un beau moment de partage autour d'un récit profondément humain et inspirant.

Dominique Malis y retrace son expérience du Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle : ses pérégrinations, ses étapes et les rencontres marquantes qui jalonnent cette aventure spirituelle et personnelle. Au fil du chemin, l'auteur entreprend une vé-

ritable relecture de sa vie, entre introspection, émotions et résilience.

Son récit invite chacun à considérer le chemin parcouru comme une métaphore de la vie : avancer, trébucher, se relever, se souvenir... et surtout oser se raconter. Chez lui, l'écriture devient un acte de transformation, un moyen de comprendre et de transmettre ce que la marche a révélé.

Merci à toutes les personnes présentes pour ce moment riche en échanges et en émotions !



D. Malis en compagnie de M. le Maire et de Francis Brunet.

Médiathèque V.HUGO



AGENDA CULTUREL DÉCEMBRE 2025

- Du 25 novembre au 03 janvier : **EXPOSITION " NOËL ET AUTRES FÊTES"**
- Du 1er au 24 décembre : **LE CALENDRIER DE L'AVENT DE NINJA & CO**
- Mercredi 3 décembre : **LECTURE DE LA MOUPE PAR GÉRALDINE CLAUDEL**
- Mardi 9 décembre : **LE TIPI DE LÉON - ATELIER BÉBÉS LECTEURS**
- Mercredi 10 décembre : **ATELIER NUMÉRIQUE DE NOËL**
- Samedi 13 décembre : **ATELIER DE CONVERSATION EN CATALAN " L'ESMORZAR "**
- Mercredi 17 décembre : **ATELIER CRÉATIF DU MOIS**

VACANCES DE LA MÉDIATHÈQUE : du 22 décembre au 31 décembre !
Réouverture le vendredi 2 janvier 2026



"Un Violon à la Mer" : une saison qui démarre en beauté



D.Tosi et son orchestre interprétant le Requiem de Mozart.

► La nouvelle édition de la saison de musique classique **"Un Violon à la Mer"** a débuté sous les meilleurs auspices. Les premières dates ont rencontré un vif succès, réunissant mélomanes fidèles et nouveaux curieux autour de concerts d'une grande qualité artistique.

Le **6 novembre**, la **salle Oméga** a vibré au son du **Requiem de Mozart**, interprété par l'Orchestre Perpignan Catalogne, accompagné des chœurs et solistes, sous la direction inspirée de **Daniel Tosi**. Une soirée intense et magistrale qui a marqué

l'ouverture de cette saison.

Le **20 novembre**, c'est au cœur de notre église que le public a pu savourer un moment d'une grande finesse musicale, avec un **duo de violons baroques** interprété par **Sophie Castaing** et **Benjamin Borhani**, offrant une parenthèse intime et lumineuse.

Enfin, le **27 novembre**, la virtuosité était de mise lors du récital de piano de **Moe Hosokawa**, lauréate du 1er prix du Concours international Claude Khan. Une prestation saluée pour sa sensibilité et sa maîtrise remarquable

Et la saison continue...

La suite du programme promet des instants musicaux tout aussi exceptionnels :

Le **06/12/2025** - Médiathèque - 10h et 11h - **Disgressions intimes** - Duo Violeta Duarte & Pierre-André de Vera.
Entrée libre - gratuit.

Le **11/12/2025** - Église - 20h30 - **Trio Canopée** : flûte, violoncelle et harpe - Avec Shani Megret, Marie-Marguerite Cano et Jacques Lesburgueres.

Le **18/12/2025** - Oméga - 20h30 **Saxback** - La puissance d'un

petit orchestre - Un sextuor unique mêlant instruments à vent dans un cocktail surprenant et dynamique.
Concert de clôture de la saison.

Billetterie disponible à l'Office de Tourisme.

Cette programmation riche et variée continue de faire rayonner la musique classique dans notre commune. Nous vous attendons nombreux pour partager ces prochains moments d'émotion musicale.



Le duo de violons baroques dans l'Eglise.



Le récital de piano de Moe Hosokawa.



AIXONA l'esclave (Partie 2)

► La majorité des esclaves étaient originaires des rives de la Mer Noire où les Génois et les Vénitiens avaient des comptoirs. Les textes font apparaître des tartares, des bulgares, des grecs, des sarrasins, des turcs, des juifs, des russes et même une circassienne.

On peut remarquer que les femmes sont plus nombreuses que les hommes, près de 61% des relevés d'acte concernant les femmes. Il semble qu'il était plus facile aux marchands de les enlever.

Les catalans étaient aussi de grands commerçants et les esclaves représentaient une marchandise comme une autre.

Pour exemple voici un extrait d'une convention passée en Sicile entre Jean Font et Georges Barbaroja marchand de Perpignan : le premier remet quatre pièces et demi de draps de Perpignan et trois pièces de draps de Cerdagne d'une valeur de 83 livres de Barcelone et le second les portera sur le navire de Simon Moncoffa de Barcelone partant de Messine et les vendra ou les échangera en Orient pour du gingembre (zinziparo en catalan), de la girofle, de la soie ou des esclaves âgés de 12 à 20 ans qui seront adressés à Messine, à Syracuse, en Sicile, à Aigues Mortes ou en Catalogne. (ADPO B250).

Le négoce des esclaves apparaît sur une centaine de documents conservés aux archives départementales des Pyrénées Orientales.

La lecture des différents contrats de vente et autres affaires mettant en scène les esclaves et leurs maîtres démontrent que toutes les classes de la société, bourgeois, commerçants, juristes, hommes de lois, hommes d'épée et plus étonnant les prêtres, les couvents des religieuses de St Sauveur et même l'évêque d'Elne Bernard de Berga qui, dans son testament du 18 février 1259, fait état de 8 esclaves dont 6 païens, étaient impliqués dans le commerce des esclaves.

À la lecture des actes de ventes-achats, on s'aperçoit que l'esclave est placé au même niveau qu'un animal. L'exemple type est apparent

dans l'acte concernant Guillem Vilarassa ou dans la liste de ses biens, l'esclave sarrasin est placé juste devant une ânesse.

Je vous laisse découvrir les trois manières d'acquérir un esclave :

1) À la frastisca = traduction de bonne foi

2) Ad usum ferae = à l'usage des foires c'est-à-dire sans garantie « pro sacculo ossibus pleno » formule aussi employée pour la vente du bétail : tel un sac d'os.

3) Enfin la troisième manière dite « more maghazemorum » traduisez comme au magasin permet à l'acheteur de ramener la marchandise s'il y a un défaut.

Parmi les vices rédhibitoires sont énumérés l'épilepsie, l'incontinence d'urine, la maladie vénérienne et l'absence de menstrues.

Relation maître/esclave

La majorité des actes concernant des esclaves avec un prénom, ce dernier est dans la majorité des cas un prénom chrétien, nombreux sont les esclaves qui ont été baptisés, est-ce par peur de Dieu ou par simple reconnaissance de l'humain ? Où était-ce la tradition de donner le nom du parrain ou de la marraine au nouveau converti ?

Sur trente-quatre prénoms vingt-six sont d'origine chrétienne, cinq prénoms arabes, un grec et deux prénoms juifs. Parmi les prénoms de baptême celui de Catherine est utilisé sept fois soit 20%. Est-ce pour rendre hommage à cette sainte dont le culte se répand à compter du XI^e siècle et qui va être vénérée par l'ordre de la très Sainte Trinité, fondé en 1193, pour le rachat des captifs chrétiens pris par les barbaresques ?

Le fait de baptiser avec un nom chrétien marque encore plus la possession de l'esclave.

Comme je l'ai écrit précédemment le sexe féminin était plus représenté que le masculin.

La femme était le plus souvent employée pour les travaux domestiques et les propriétaires devaient leur apprendre les rudiments des métiers qu'ils pratiquaient.

Je pense que les pareurs, drapiers, teinturiers, épiciers, couteliers avaient tout intérêt à former ces jeunes femmes pour aider à la marche de leur entreprise.

Dans ce commerce humain, on trouve plusieurs cas de vente de femmes esclaves enceintes ou ayant des enfants, le père avait de fortes probabilités d'être le propriétaire de l'esclave.

Généralement, la mère pouvait être revendue avec son enfant ou pire l'enfant était abandonné à l'hôpital de Perpignan.

Ces femmes qui avaient enfanté étaient recherchées comme nourrices. Toujours d'après l'historien Brutails A. Cet usage eut une grande vogue et presque tous les actes concernant les esclaves féminins précisent qu'elles peuvent nourrir : « habetem lach cum lacte ». Il ajoute qu'il est de mode au XV^e siècle de prendre les nourrices parmi les captives russes. On louait ces femmes très chères pour 1 an ½ 27 livres alors qu'à la vente elles étaient estimées entre 40 et 60 livres. Ces misérables esclaves pouvaient connaître le pire des sorts en devenant des objets sexuels. La plupart venant des terres de l'est étaient jeunes et belles « d'une beauté calme et réveuse contrastant avec la vivacité et l'exubérance catalane » (Brutails A.).

Un document de la procuration royale laisse entrevoir l'existence d'un lupanar à Argelès. Voici l'extrait de ce document : « ordre de saisie de deux femmes esclaves originaires de Raguse tenues chez une femme d'Argelès par un habitant du Boulou, sans en avoir fait la déclaration ». Nous sommes là en présence de la tenancière et du proxénète qui faisaient « travailler » ces deux pauvres croates.

Dans le malheur des esclaves il y avait parfois des miracles. On ne sait pour quelles raisons, mais on peut penser que l'humanité était dans le cœur de certaines personnes. Des bonnes âmes affranchissaient leurs esclaves.

Tel Bérenger Dez Catllar qui affranchit une esclave que lui avait légué Guillaume Dez Bach. Certains affranchissements se font sous conditions. Ainsi Catherine et son fils Leonard,

esclaves chrétiens, seront affranchis par leur maître Guillaume Battle de Pollestres mais ils devront rester huit ans à son service après lesquels ils seront libres.

Autre affranchissement effectué par Raymond de Sobira et son épouse d'une esclave d'origine russe.

Sébastien de Corssa quant à lui fait acte à Collioure de l'affranchissement d'une esclave turque de 24 ans. Ce de Corssa est écuyer et maître d'hôtel du roi de France.

Plus surprenant est Bernard Cabestany curé de Saint Laurent de la Salanque qui affranchit avant l'époque fixée son esclave Eulalie.

La possession d'une esclave par un homme d'Eglise semble être normal à cette époque ; le christianisme n'avait pas interdit l'esclavage. Saint Augustin le considérait comme péché. On peut lire un acte du 8 juillet 1368 qui mentionne que le curé Pierre Vallespir de Perpignan a acheté une esclave tartare nommée Lucie.

Louis Miquel chanoine d'Elne lui, semble se débarasser de son esclave en la revendant à l'épouse d'un teinturier.

La procuration real tentera de régler cette situation de relations avec les esclaves de la maison en faisant défense à tout homme marié, dans les ordres, ou religieux de « tenir sclava en casa o fora casa per usar ab aquelle carnalment ». Il faudra attendre quelques années pour que l'église impose l'âge canonique pour l'exercice de certaines fonctions. Quarante ans fut l'âge décreté, âge à partir duquel une femme pouvait rentrer au service d'un ecclésiastique.

À suivre...

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation

Octobre Rose : un bel élan solidaire à Sainte Marie la Mer

► Dans le cadre du mois d'Octobre Rose, la Ville de Sainte Marie la Mer a remis **un chèque de 2 655 €** à Mme Clottes, Présidente de la Ligue contre le Cancer (66), en présence de M. le Maire et de Mme Paule Bobo Senyorich, élue en charge du CCAS.

Cette somme a été récoltée grâce aux animations solidaires proposées tout au long du mois par le CCAS et de nombreux partenaires locaux.

Parmi eux :

- **L'association ARSM**, qui a encadré la Marche Rose, représentée par M. Christian Beldio,
- **Le Pétanque Club**, qui a orga-

nisé un tournoi en collaboration avec les commerçants La Chocolatine et la Boucherie Chez Carlos, représenté par son président M. Franck Guiglion,

• **Le Club de Tennis**, représenté par M. Jacques Joubert, pour l'organisation de tournois masculins et féminins,

• ainsi que le **Service Jeunesse** et son élue France Leroy Pérals, aux côtés de Dépistage des Cancers 66, qui ont contribué activement à cette semaine d'actions.

Au-delà du montant remis, cette mobilisation témoigne de la solidarité des habitants et des associations de la com-



M. le Maire remet le chèque à la Présidente de la Ligue Contre le Cancer.

mune autour d'une cause essentielle : la prévention, la recherche et l'accompagnement des personnes touchées par le cancer.

La municipalité se félicite pour cette réussite collective

et réaffirme son engagement à soutenir, chaque année, les initiatives locales qui participent à la lutte contre le cancer et à la promotion de la santé pour tous.

Un nouveau partenariat pour faciliter l'accès aux droits et aux soins

► Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte Marie la Mer vient de franchir une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'accompagnement des habitants. **Une convention de partenariat a été signée avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)** des Pyrénées-Orientales, en lien avec l'UDCCAS 66, l'Association des Maires des Pyrénées-Orientales et la CARSAT.

Ce partenariat s'appuie sur le nouvel outil numérique « Espace Partenaires », conçu pour **simplifier les démarches**

administratives et renforcer la coordination entre les acteurs sociaux et la CPAM. Grâce à cet outil, le CCAS pourra désormais :

- Transmettre ou suivre un dossier pour le compte d'un assuré (par exemple en cas de compte Ameli bloqué, avec proposition de solutions de déblocage),
- Signaler une situation de difficulté d'accès aux droits ou aux soins (par exemple lorsqu'une personne n'a pas de médecin traitant, afin de déclencher une mission d'accompagnement santé),

• Demander un rendez-vous à la CPAM (pour un examen de prévention santé ou un check-up complet dans un centre dédié),

- Obtenir des documents administratifs rapidement,
- Et consulter les actualités de la CPAM pour mieux informer le public.

Avec un délai de réponse moyen de 48 heures, ce dispositif constitue une avancée concrète pour améliorer la réactivité et la qualité de l'accompagnement proposé aux habitants, notamment les plus fragiles ou isolés.

« Ce partenariat permet de renforcer notre action de proximité et de rendre les droits plus accessibles à tous. C'est un outil précieux pour mieux accompagner les personnes en difficulté face aux démarches administratives », souligne l'équipe du CCAS.

Une belle illustration du travail en réseau et de la solidarité locale, au service de l'accès aux droits et à la santé pour tous les Marinois.

Pour contacter le CCAS :
04 68 61 54 83

Semaine Bleue : quand nos aînés sont au cœur de la vie locale

► La Semaine Bleue s'est tenue début octobre, une initiative portée par le CCAS de la ville. Cet évènement national, consacré aux retraités et aux personnes âgées, met chaque année en lumière leur place essentielle dans la société. Pour la commune, il s'agit d'un moment privilégié pour valoriser les aînés, renforcer le lien intergénérationnel et sensibiliser la population aux enjeux du vieillissement.

L'édition 2025 placé sous le thème « Vieillir : une force à partager » illustre pleinement les valeurs chères à la commune : solidarité, respect et inclusion des aînés dans la vie locale. Tout au long de la semaine, des ateliers animés par nos partenaires se sont succédés. Ces ateliers

sont gratuits, financés par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Le programme d'animation sociale proposé par le C.C.A.S. est conçu pour répondre aux attentes et besoins de tous les seniors. **Un calendrier d'activités riches et variées** a été proposé encore cette année, permettant à chacun de s'épanouir sur le plan culturel, personnel et social.

Ce programme incluait des ateliers de bien-être, des ateliers de soutien aux aidants, des animations intergénérationnelles avec le Service Jeunesse de la commune, des conférences, ainsi que de l'activité physique adaptée.

Ces temps d'échanges ont permis aux seniors de s'informer, de partager leurs

expériences et de renforcer les liens sociaux au sein de la commune.



Portage de repas à domicile

► Une solution simple et adaptée pour bien manger équilibré et varié, tous les jours. Plus de renseignements par email : mairie.annexe@saintemarielamer.com ou par téléphone au 04.68.61.54.83.

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS 7J/7

- Composez vous-même vos menus élaborés par un diététicien.
- La collation du soir, le potage supplémentaire et le pain sont en option.
- Des repas adaptés : sans sel, sans sucre ou mixés.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

- Les menus sont disponibles auprès de la Mairie Annexe jusqu'à 3 mois en avance.
- La réservation et le paiement (chèque ou espèces) s'effectuent sur place minimum 1 semaine avant la 1ère livraison.
- Des modifications peuvent être apportées 48 h avant la livraison.

LES LIVRAISONS

- Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM.
- Les repas du Week-end sont livrés en fin de semaine
- Les repas arrivent sous barquettes filmés allant au micro-onde

Tarifs 2025

Repas 8,80 €
Collation du Soir 3,00€
Potage 0,50 €
Pain 0,40€

Les Livraisons

Lundi : Livraison pour le Mardi
Mardi : Pour le Mercredi
Mercredi : Pour le Jeudi
Jeudi : Pour Vendredi et Samedi
Vendredi : Pour Dimanche et Lundi

Des questions complémentaires ? **04 68 61 54 83**



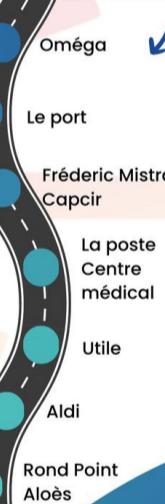
Les repas sont livrés :

- Le lundi** > pour le mardi
- Le mardi** > pour le mercredi
- Le mercredi** > pour le jeudi et vendredi
- Le jeudi** > Pour le week-end
- Le vendredi** > pour le lundi.

HORAIRES D'HIVER DE SEPTEMBRE À JUIN

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI SAMEDI
DE 9H / 12H

LA NAVETTE Gratuite



CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

04 68 61 54 83

La municipalité et le CCAS, soucieux de faciliter le déplacement des Sainte-Marinois n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés pour conduire, ont mis en place une navette GRATUITÉ.

Ce service **GRATUIT**, liaison entre la plage et le village, permet aux usagers de se déplacer vers les commerces locaux, la mairie et ses services, la poste le centre médical et les marchés.

La navette circulera sur l'itinéraire, ci-dessus :

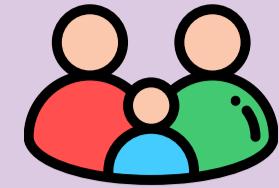
- Du lundi au Samedi de 9h à 12h (sauf le Mercredi)

Il sera également possible de réserver la navette gratuitement au moins 24h en avance au **04 68 61 54 83**.



www.saintemarielamer.com

État civil



Ils nous ont quittés

- Huguette PAYA épouse MENDOZA-PEREZ** le 1^{er} octobre à 83 ans,
- Marcel MIAUX** le 3 octobre à 87 ans,
- Jean PAGNON** le 16 octobre à 73 ans,
- Thierry LEROUX** le 16 octobre à 61 ans,
- Robert RODRIGUEZ** le 18 octobre à 86 ans,
- Adrienne BAQUÉ** le 26 octobre à 88 ans,
- Joël FEITH** le 29 octobre à 77 ans,
- Céline REBOUL** le 10 novembre à 52 ans,
- Claude VARLET** le 14 novembre à 68 ans,
- Jean GARCIA** le 17 novembre à 83 ans,
- Daniel BOULARD** le 20 novembre à 62 ans,
- Marc BONIFASSY** le 22 novembre à 66 ans,
- Arnaud MALARET** le 25 novembre à 50 ans.

Liste des Mariages

- Pascal RICO et Laure LEMOINE** le 22 septembre,
- Simon COMOZ et Carla LOPEZ** le 11 octobre,
- Audren CHAMPÉROUX et Mathieu NORMAND** le 28 octobre,
- Jacques SALVY et Claudine PETIT** le 07 novembre,
- Thierry SERRE et Andrée VERFAILLIE** le 08 novembre.

Liste des Pacs

- Frédéric WAROQUIER et Katia MAURCOT** le 06 novembre 2025,
- Alizée ALBERT et Pierre BAUS** le 28 novembre 2025.

Liste des naissances

- Auguste BOEHM-DOISY** le 26 août chez Mélissa et Jonathan BOEH-DOISY,
- Isaac WAROQUIER** le 02 octobre chez Frédéric WAROQUIER et Katia MAURCOT,
- Léo HERBIN** le 28 octobre chez Guy HERBIN et Sandra PIRIS,
- Milenco SOLA** le 23 novembre chez Benjamin et Audrey SOLA.

Les Rivages Marins

APPARTEMENTS NEUFS du T3 au T4 penthouse



RENSEIGNEMENTS ET VENTE

06 03 97 42 78

RIVAGESMARINOIS@SAINTEMARIELAMER.COM

